



# LE DEVOIR

OSM

## Dutoit était une aubaine

Choisir un chef pourrait être encore très long, selon le président du comité de sélection, Bernard Shapiro

MARIE-ANDRÉE CHOUINARD  
LE DEVOIR

Parti de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) ce printemps en claquant la porte, le maestro Charles Dutoit traînait la réputation de coûter cher à l'organisation musicale, mais avait en réalité toutes les allures d'une bonne affaire, affirme le principal de l'Université McGill, Bernard Shapiro, président du comité de sélection du prochain directeur artistique de l'OSM.

Alors que les recherches s'intensifient dans ce comité d'une douzaine de membres dont la tâche est de constituer une liste de potentiels successeurs à Charles Dutoit, le principal de McGill, enflammé pour la musique classique et passionné d'opéra, affirme aussi que le processus est difficile, complexe, et pourrait s'étirer en longueur...

Sans capitaine depuis le départ fracassant de son célèbre chef en avril dernier, l'OSM s'active en coulisses, dans un silence digne d'une salle de concert. «Nos travaux et nos réunions sont très confidentiels», affirme d'ailleurs d'entrée de jeu au *Devoir* Bernard Shapiro, qui quitte la direction de l'institution dans quelques jours, après deux mandats de principal et vice-chancelier accordés à l'université anglophone.

Le président du comité de sélection, nommé



VOIR PAGE A 8: DUTOIT

## Landry s'inquiète du français dans le commerce

«Attention, il ne faut pas que ça dérive», dit-il aux gens d'affaires montréalais

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Le premier ministre Bernard Landry invite les gens d'affaires à plus de respect du français, notamment dans l'affichage, afin de ne pas obliger le gouvernement à rouvrir le débat linguistique.

M. Landry a fait part de son inquiétude auquelque 600 personnes venues assister hier à son allocution prononcée à l'invitation de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Il a profité de cette tribune pour souligner qu'il y a «un bruit incessant de recul» dans ce délicat dossier. M. Landry a également rappelé que le français était la langue de la «nation québécoise» et que Montréal était une ville de langue française.

«À lors, attention. Il ne faut pas que ça dérive», a prévenu le premier ministre.

Plus tard, il a précisé aux journalistes qu'il s'agissait non pas d'un avertissement, mais plutôt d'une invitation devant une situation que les médias rapportent de plus en plus souvent. Des entreprises comme Second Cup, Home Depot, Children's Place ou Future Shop sont de plus en plus présentes dans le paysage montréalais. Au moins deux multinationales ont toutefois francisé leur bannière: Business Depot (Bureau en gros) et Kertucky Fried Chicken (Poulet frit Kentucky).

VOIR PAGE A 8: LANGUE

### INDEX

2	Annouces..... B 5	Idées..... A 7
3	Avis publics... B 4	Météo..... B 5
4	Bourse..... B 2	Monde..... A 5
5	Culture..... B 8	Mots croisés... B 5
6	Économie..... B 1	Sports..... B 6
7	Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7

## ÉLECTIONS PARTIELLES FÉDÉRALES

# Le Bloc résiste

Les libéraux n'ont pas réussi à arracher les châteaux forts bloquistes de Berthier-Montcalm et Lac-Saint-Jean-Saguenay

HÉLÈNE BUZZETTI  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La lutte aura été serrée, mais le Bloc québécois a réussi à conserver ses deux châteaux forts. Le parti de Gilles Duceppe a ainsi remporté les deux élections partielles hier soir, retenant les circonscriptions de Lac-Saint-Jean-Saguenay et Berthier-Montcalm dans son giron.

Dans Lac-Saint-Jean-Saguenay, le candidat bloquiste Stéphane Gagnon a remporté avec 48,1 % des voix contre 41 % pour son adversaire libéral, soit une différence de 1312 votes. Le taux de participation n'a été que de 35 %.

Dans Berthier-Montcalm, le bloquiste Roger Gaudet a franchi le fil d'arrivée avec 50,1 % des voix contre 42,4 % pour son adversaire libéral, soit une marge de 2092 votes.

À Ottawa, MM. Gagnon et Gaudet remplaceront Stéphane Tremblay et Michel Belhumeur, les deux députés bloquistes démissionnaires qui ont tenté leur chance sur la scène provinciale.

Contre toute attente, le Bloc québécois a donc réussi à garder ses deux circonscriptions, conservant la majorité des sièges du Québec à la Chambre des communes.

VOIR PAGE A 8: BLOC



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Tous les moyens de locomotion sont bons quand vient le temps d'aller voter. Au volant de son véhicule tout-terrain muni de chenilles, Christian Jobidon, de Saint-Gabriel-de-Brandon, s'est rendu hier dans un bureau de vote de Berthier-Montcalm, l'une des deux circonscriptions fédérales où se tenait une élection partielle. Berthier-Montcalm est restée fidèle au Bloc Québécois.



Roger Gaudet et Sébastien Gagnon, du Bloc québécois, ont été élus respectivement dans Berthier-Montcalm et Lac-Saint-Jean-Saguenay.

Berthier-Montcalm		
	VOTES	PARTIS
Roger Gaudet	13 718 (50,1 %)	Bloc
Richard Giroux	11 626 (42,4 %)	Libéral
François Rivest	976 (3,6 %)	NDP-NPD
Richard Lafleur	592 (2,2 %)	PC
Réal Naud	479 (1,7 %)	Vert

Lac-Saint-Jean-Saguenay		
	VOTES	PARTIS
Sébastien Gagnon	8889 (48,1 %)	Bloc
Gilbert Tremblay	7577 (41 %)	Libéral
Gilles Lavoie	539 (2,9 %)	Sans appartenance
Richard Harvey	471 (2,6 %)	IND
Clemond Gauthier	433 (2,3 %)	PC
Alcide Boudreault	288 (1,6 %)	Vert
Yanick Auer	265 (1,4 %)	NDP-NPD

## Garder l'espoir malgré la charia

La Nigériane Ayesha Imam reçoit le prix John-Humphrey, de Droits et Démocratie

GUY TAILLEFER  
LE DEVOIR

Ayesha Imam a peut-être l'air bien isolée dans son combat pour les droits des femmes au Nigeria, mais elle assure qu'elle ne l'est pas. «Nous ne le sommes pas, dit-elle. Ni au Nigeria ni d'ailleurs dans le monde musulman.» De moins en moins isolée, aime-t-elle à penser.

C'est Mme Imam et son organisation Baobab qui se sont portées à la défense d'Amina Lawal, Nigérienne du nord récemment condamnée à mort en vertu de la charia (loi islamique) appliquée dans l'État de Zamfara pour avoir eu un enfant hors des liens du mariage. C'est encore Mme Imam et Baobab qui ont attiré l'attention de la communauté internationale sur l'application discriminatoire de la charia dans les cas de Bariya Ibrahim Magazu, condamnée à la flagellation pour adultère, ainsi que Hatsafu Abukabar et Safiya Hussein, elles aussi condamnées pour adultère à la mort par lapidation.

Un combat, à l'entendre parler, qui est du reste loin d'être perdant — et que soulignait hier soir à Montréal l'organisation Droits et Démocratie en lui décernant son prix annuel John-Humphrey pour la liberté — malgré le sentiment que, vue d'ici, la situation sociale et politique se dégrade au Nigeria. «De la dizaine de condamnations pour adultère que nous avons contestées devant les tribunaux islamiques, trois ou quatre ont jusqu'à maintenant été renversées en appel [dont celles de Hatsafu Abukabar et de Safiya Hussein]; les autres sont toujours en appel», dit-elle en entrevue.

La preuve qu'une lecture progressiste de la charia est à son avis tout à fait possible et applicable. Le travail de Baobab, qui comp-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Une lecture progressiste de la charia est tout à fait possible au Nigeria, estime Ayesha Imam.

te des centaines de bénévoles dans une quinzaine d'États, a eu tendance à prendre de l'ampleur. Sous son impulsion, une soixantaine d'organisations de défense des droits des femmes se sont récemment regroupées sous un même parapluie.

Mme Imam soutient que, sur le plan social, les Nigériens désapprouvent de plus en plus la façon dont les questions religieuses sont détournées politiquement pour justifier les violations des droits de la personne.

VOIR PAGE A 8: IMAM

## Espaces de bureaux

# Ottawa a fait languir l'OACI pour lui donner une leçon

L'organisme international pourra enfin prendre possession des locaux mis à sa disposition par Québec

ÉRIC DESROSIERS  
LE DEVOIR

Après des années de plaintes et d'appels à l'aide, l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) aura finalement les espaces de bureaux supplémentaires dont elle a besoin. Disant avoir voulu donner une leçon à l'Agence des Nations unies dont le siège social est à Montréal, Ottawa annonce qu'il devrait bientôt mettre fin à ses tergiversations et accepter désormais que l'organisme international prenne possession des locaux mis gratuitement à sa disposition depuis des mois par le gouvernement du Québec.

Expliquant qu'Ottawa et Québec sont, en fait, arrivés à une entente dans cette affaire, les fonctionnaires fédéraux chargés du dossier avertissent toutefois qu'il reste encore quelques formalités à accomplir avant que l'Agence internationale ne puisse prendre officiellement possession des locaux loués et aménagés à cette fin par Québec depuis le printemps au 25e étage de la Tour Bell, rue University au centre-ville. Ils promettent que ces nouveaux délais seront aussi courts que possible et espèrent pouvoir, à tout le moins, faire part avant Noël à l'OACI des progrès réalisés jusqu'à présent avec Québec.

Ce genre de délais ont été nombreux dans le dossier. Citant des documents officiels de l'OACI dont il avait obtenu copie, *Le Devoir* révélait au mois d'août que l'organisme international se plaignait depuis au moins quatre ans de son manque d'espace auprès d'Ottawa.

VOIR PAGE A 8: OACI